

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **13^e** jour du mois de **janvier** de l'an **2025**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences :

- M. Serge Bernier, maire
- Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
- Mme Marilène Poirier, conseillère
- M. Simon Larrivée, conseiller
- M. Luc St-Laurent, conseiller
- M. Antonin Boulet, conseiller
- M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20250113-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert et d'ajouter le point suivant :

3.9 Trappeur – service rendu

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20250113-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20250113-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2024

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250113-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 2 décembre 2024

20250113-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – décembre 2024

20250113-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – décembre 2024

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – décembre 2024

20250113-06 3.5 Avis d'intérêt – projet de création d'une Régie intermunicipale de l'Énergie des Sources

20250113-07 3.6 Modification au calendrier des séances ordinaires 2025 – séance d'octobre 2025

- 20250113-08 3.7 Intention de participation programme de décarbonisation et de la performance énergétique – Éco Énergie 360 de la FQM
- 20250113-09 3.8 Renouvellement de l’adhésion du directeur général à l’ADMQ
- 20250113-10 3.9 Trappeur – service rendu
- 4. LÉGISLATION
- 20250113-11 4.1 Règlement 2024-03 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l’exercice financier 2025 et les conditions de leur perception
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
- 20250113-12 6.1 Travaux Route 257 – facture surveillance de chantier octobre/novembre 2024
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles
- 20250113-13 7.2 Budget 2025 – Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis décembre 2024
- 20250113-14 8.2 MRC – priorités d’intervention développement 2025
- 20250113-15 8.3 Habitation Durable – attestation 5 étoiles – 5 rue Alice
- 20250113-16 8.4 Participation aux *Festivités printanières* édition 2025
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 20250113-17 9.1 Fête des enfants 2024 – remboursement des dépenses
- 20250113-18 9.2 Adhésion et demande – programme de prêt Circonflexe
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
 - 20250113-19 12.1 Demande d’appui – Défi Escalade pour la vie – Maison Nouvelle-Vie
- 13. VARIA
- 20250113-20 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20250113-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20250113-03

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2024 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2024 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250113-04

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 2 décembre 2024

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **768 948,35 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 2 décembre 2024.

ADOPTÉE

20250113-05

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – décembre 2024

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **13 janvier 2025** d'une somme de **39 685,21 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	BIOGENIE CANADA INC.	73,54 \$
2	BJORN VAN GEERTSOM	20,70 \$
3	CONSULTANTS GTE	6 887,59 \$
4	CROIX-ROUGE CANADIENNE, QUÉBEC	225,00 \$
5	ENSEIGNES A. GAGNON INC	254,09 \$
6	HYDRO QUEBEC	2 033,55 \$
7	INFORMATIQUE ASR	1 430,69 \$
8	INFOTECH	8 636,94 \$
9	JN DENIS INC	1 624,58 \$
10	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	198,59 \$
11	NOVO SST	1 330,20 \$
12	PHILIPPE GOSSELIN & ASSOCIÉS	4 797,76 \$
13	PIECES D'AUTO ALLISON INC (NAPA)	100,00 \$
14	PIERRE BEAUREGARD	954,29 \$
15	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	57,98 \$

16	RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES	4 030,00 \$
17	REGIE INTERM. D'INCENDIE DES TROIS MONTS	272,15 \$
18	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	5 575,20 \$
19	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	138,02 \$
20	THIBAULT GMC DE SHERBROOKE	715,06 \$
21	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	329,28 \$
	TOTAL:	<u>39 685,21 \$</u>

ADOPTÉE

20250113-06

3.3 Salaires payés de la Municipalité – décembre 2024

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **25 347,23 \$** émis du 2 décembre 2024 au 13 janvier 2025.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – décembre 2024

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 décembre 2024.

20250113-07

3.5 Avis d'intérêt – projet de création d'une Régie intermunicipale de l'Énergie des Sources

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec s'est doté d'un plan d'investissement majeur de plus de 180 milliards de dollars pour la réalisation de projets d'énergies renouvelables de diverses natures (Solaire, éolien, réserves pompées, etc.);

CONSIDÉRANT qu'au cœur de ce plan se retrouvent identifiées les collectivités territoriales comme partenaires investisseurs et communauté d'accueil de ces grands projets;

CONSIDÉRANT l'intérêt exprimé de travailler dans l'objectif de saisir l'opportunité d'agir comme partenaire investisseur dans d'éventuels projets d'énergies renouvelables par certaines municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT l'importance d'une distinction entre les rôles d'investisseurs au sein de projets d'énergies renouvelables et la responsabilité municipale d'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales possèdent une compétence à l'égard de l'exploitation d'une entreprise qui produit de l'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable en vertu de l'article 17.1 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ,c. C-47.1);

CONSIDÉRANT que les Parties souhaitent investir et participer à la réalisation et l'exploitation d'un ou plusieurs projets destinés à produire de l'électricité à partir d'une source renouvelable;

CONSIDÉRANT que les Parties désirent exercer collectivement la compétence leur étant dévolue à cet égard;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 579 et suivants du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., chapitre C-27.1) et de l'article 468.10 et suivants de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., c. C-19), les Parties peuvent conclure entre-elles, une entente par laquelle elles constituent une régie intermunicipale;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE soit par la présente déclaré l'intérêt de la municipalité de Ham-Sud de participer aux discussions entourant la mise en place d'une régie intermunicipale de l'Énergie sur le territoire de la MRC des Sources.

QUE soit nommé Luc St-Laurent, représentant la municipalité dans le cadre des rencontres de travail encourageant ce projet de constitution.

ADOPTÉE

20250113-08

3.6 Modification au calendrier des séances ordinaires 2025 – séance d'octobre 2025

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Ham-Sud pour l'année 2025 a été déterminé par résolution lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'un avis public à cet effet a été publié le 6 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'en raison des élections générales municipales du 2 novembre 2025 il y a lieu de modifier le calendrier des séances ordinaire pour l'année 2025;

***Il est proposé par William Darveau Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE la séance ordinaire du conseil municipale initialement prévue le 6 octobre 2025 soit devancée au 1^{er} octobre 2025.

ADOPTÉE

20250113-09

3.7 Intention de participation programme de décarbonisation et de la performance énergétique – Éco Énergie 360 de la FQM

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a lancé « ÉcoÉnergie 360 » (ci-après « ÉcoÉnergie 360 »), soit une initiative de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme d'ÉcoÉnergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a pris connaissance du programme ÉcoÉnergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud désire bénéficier du programme ÉcoÉnergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE pour évaluer l'admissibilité des travaux au programme ÉcoÉnergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux de la Municipalité de Ham-Sud doivent être colligés et utilisés par la FQM, ÉcoÉnergie 360 ou tout autre intervenant ou partenaire au programme ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud :

- déclare sa volonté de participer au programme d'ÉcoÉnergie 360 ;
- autorise la prise d'informations, d'inventaires ou analyses pouvant être effectuées par la FQM, ÉcoÉnergie 360, et tout autre intervenant ou partenaire au programme, afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Ham-Sud ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM ou ÉcoÉnergie 360 pour l'exécution de travaux selon les paramètres du programme ÉcoÉnergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables ;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Ham-Sud confirme son intention de participer au programme ÉcoÉnergie 360 ;

QUE la Municipalité de Ham-Sud autorise la direction générale à :

- Collaborer avec FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, à la prise d'informations, d'inventaires ou analyses afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Ham-Sud ;
- Transmettre à FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, tous documents, données, renseignements ou autorisations d'accès en lien avec les actifs municipaux ou les sources de consommation d'énergie;
- Effectuer toutes démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

20250113-10

3.8 Renouvellement de l'adhésion du directeur général à l'ADMQ

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité renouvelle l'adhésion du directeur général et greffier-trésorier à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour un montant de 1 050.70 \$ plus les taxes applicables. Ce montant comprend les assurances.

20250113-11

3.9 Trappeur – service rendu

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

QUE la municipalité verse un montant de 200,00 \$ à M. Steve Breton-Noiseux, trappeur, pour les services rendus dans la gestion d'un problème de castors sur le chemin Gosford Nord.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

20250113-12

4.1 Règlement 2024-03 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice 2025 et les conditions de leur perception

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a adopté son budget pour l'année 2025 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 205 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, assujettir au paiement d'une compensation pour services municipaux, les propriétaires d'un immeuble aux paragraphes 5, 8 et 10 de l'article 204 de cette même loi.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.1 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement a été dûment donné par le conseiller Luc St-Laurent lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

QUE le règlement numéro 2024-03 décrétant l'imposition du taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20250113-13

6.1 Travaux Route 257 – facture surveillance de chantier octobre/novembre 2024

CONSIDÉRANT QUE les travaux de reconstruction de la route 257 ouest (chemin des Semeurs);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de surveillance des travaux a été confié à la firme Avizo Experts Conseils;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Avizo Experts Conseil* de la facture no 214425 d'un montant de 7 310.16 \$ plus les taxes applicables pour la surveillance de chantier des mois d'octobre / novembre 2024.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pendant la période du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

20250113-14

7.2 Budget 2025 – Régie intermunicipale sanitaires des Hameaux

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud approuve le budget 2025 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis décembre 2024

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de décembre 2024 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20250113-15

8.2 MRC – priorités d'intervention développement 2025

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

QUE le conseil adopte les priorités d'intervention la Municipalité de Ham-Sud pour l'année 2025 tel que présenté aux conseillers présents.

QUE le document soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

20241202-16

8.3 Habitation Durable – attestation 5 étoiles – 5 rue Alice

Il est proposé par Luc St-Laurent

Et unanimement résolu

QUE la municipalité de Ham-Sud approuve la certification 5 étoiles du programme Habitation Durable pour la résidence située au 5, rue Alice.

QUE ce conseil autorise le versement de la subvention d'un montant de 4 000 \$ aux propriétaires de la résidence certifiée ainsi qu'un montant de 400 \$ à l'entrepreneur ou à l'autoconstructeur responsable du dossier.

QUE le maire, Serge Bernier, et le directeur général, Etienne Bélisle, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE

20250113-17

8.4 Participation aux *Festivités printanières* édition 2025

CONSIDÉRANT QUE les dernières éditions des *Festivités printanières* ont connu un franc succès au sein de la population de la MRC des Sources.

CONSIDÉRANT QUE le projet représente une réelle coordination de toutes les municipalités du territoire et d'un organisme.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Danville en Transition désire renouveler son implication pour une édition 2025.

CONSIDÉRANT QUE le projet *Festivités printanières* édition 2025, présenté par l'organisme Danville en Transition, répond aux priorités « développer et animer des lieux de rassemblement de la population et « bonifier l'offre de loisirs et d'activités sociales » des orientations de la Stratégie de développement/Planification stratégique de la Municipalité de Ham-Sud;

CONSIDÉRANT QUE le projet est toujours en concordance avec l'axe de vitalisation de la MRC des Sources :

Milieu de vie inclusif, dynamique et favorisant la persévérance scolaire et ses priorités :

- *Animation de la communauté locale;*
- *Susciter l'implication des citoyens, incluant les jeunes et les personnes âgées.*

Il est proposé par Marilène Poirier

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud appuie le projet *Festivités printanières* édition 2025, présenté par l'organisme Danville en Transition pour toutes demandes de contribution financière à d'autres partenaires.

QUE la Municipalité de Ham-Sud appuie financièrement l'organisme Danville en Transition pour une somme de 300.00 \$ afin de couvrir une partie des frais en lien avec les ateliers et/ou conférences présentés.

QUE la Municipalité de Ham-Sud facturera à l'organisme Danville en Transition toutes les factures en lien avec le projet qu'elle recevra sans intérêts.

QUE la Municipalité de Ham-Sud fournira gratuitement une salle pour les ateliers et/ou conférences présentés sur son territoire.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

20250113-18

9.1 Fête des enfants 2024 – remboursement des dépenses

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

QUE ce conseil autorise le remboursement des dépenses d'un montant de 376.82\$ à Caroline Poirier pour Les Loisirs de Ham-Sud lors de l'organisation de la Fêtes de Noël de enfants tenue le 14 décembre 2024.

ADOPTÉE

20250113-19

9.2 Adhésion et demande – programme de prêt Circonflexe

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

QUE ce conseil confirme son adhésion au programme *Circonflexe Prêt-pour-bouger*;

QUE ce conseil autorise la demande d'aide financière d'un montant de 523.08\$ pour l'achat d'équipements sportifs, récréatifs et adaptés liés au projet.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

20250113-20

12.1 Demande d'appui – Défi Escalade pour la vie – Maison Nouvelle-Vie

CONSIDÉRANT QUE la Maison Nouvelle Vie organise annuellement une levée de fond nommée « Défi Escalade pour la vie »;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE ce conseil forme un groupe de marcheurs;

QUE la municipalité de Ham-Sud participe au Défi Escalade pour la vie, édition 2025, pour un montant de 1 000 \$.

ADOPTÉE

13. VARIA

Aucun dossier.

20250113-21

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE la présente séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire